

FEEBAT AUDIT RENO

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Réaliser des audits énergétiques en maisons individuelles, éligibles aux aides financières pour la rénovation et aux exigences réglementaires avant vente. Programme conforme au décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 et à l'arrêté du 21 septembre 2023 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation
PUBLIC	Tout public répondant aux critères de formation et d'expérience définis en annexe I du Décret : Diplôme et/ou expérience.
PRE-REQUIS	PREREQUIS NECESSAIRES POUR LA CERTIFICATION QUALIBAT 8731 ou OPQIBI 1911 : Diplôme en thermique du bâtiment ou maîtrise de l'énergie + expérience de 1 à 3 ans en rénovation selon le niveau (bac+5 ou Bac+2/+3) . Autre diplôme = 5 ans d'expérience en rénovation énergétique exigés. Les diagnostiqueurs immobiliers certifiés en DPE, par dérogation jusqu'au 31 décembre 2023.
EVALUATION	Contrôle des connaissances théoriques à partir d'un QCM. Remise d'une attestation de fin de stage.
METHODES	Support de formation remis à chaque participant. Bibliographie pour approfondir les bases thermiques et techniques. Apports théoriques et pratiques. Réalisation d'un audit énergétique in situ : relevés terrain, scénario travaux, saisie du rapport (Taux de satisfaction : 95% ; Taux de d'abandon : 0% sur 60 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Logiciel d'évaluation énergétique à télécharger en version d'essais si le candidat n'en possède pas. Possibilité de prêt d'un PC portable durant les exercices. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation d'handicap sous réserve d'adaptation.
FORMATEUR(S)	Madame Nathalie ALAMARGOT Spécialiste Ecoconstruction

PROGRAMME

Durée : 17 heure(s) sur 3 jour(s)

BASES DE L'AUDIT ENERGETIQUE

Cadre réglementaire, méthodologie et objectifs de l'audit énergétique décret du 30 mai 2018 : audit volontaire pour la rénovation décret du 4 mai 2022 : audit réglementaire avant vente Référentiels de certification QUALIBAT 8731 et OPQIBI 1911 moyens techniques exigés a minima contenu du rapport d'audit l'accompagnateur France Rénov : missions

REALISATION DE L'AUDIT ENERGETIQUE

Recueillir et analyser les informations, prendre en compte le fonctionnement énergétique du bâtiment
Préparer sa visite sur site et identifier les points sensibles
Savoir évaluer l'état des systèmes de chauffage et de refroidissement, la ventilation, l'éclairage et l'état du bâti



Savoir questionner les occupants sur le confort et leurs usages

Savoir recoller l'analyse des factures avec l'évaluation des consommations théoriques réalisées sur un logiciel de calcul autre que règlementaire

Identifier les usages énergétiques à fort impact et en dégager les priorités de travaux

Proposer plusieurs solutions de travaux, dont un niveau BBC rénovation

Savoir chiffrer les travaux

MISE EN SITUATION

Réalisation d'un audit énergétique en situation réelle du relevé terrain jusqu'à la rédaction du rapport

(Date de mise à jour : 10/06/2024)